

nVent ERICO Railclips, à frapper, conducteurs en parallèle en dessous



FONCTIONS

Conception martelable

Fixe en sécurité les conducteurs, réduit la maintenance et améliore la sécurité sur les voies

Installation facile et rapide au marteau

S'ajuste à différents profils de rail

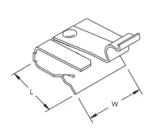
Ne nécessite pas la dépose du matériau de ballast

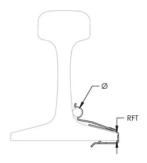
La revêtement propriétaire multi-couches fournit une protection optimale contre la corrosion

SPÉCIFICATIONS

Table 1/2							
Référence catalogue	Matériau	Finition	Type de rail	Longueur (L)	Largeur (W)	Épaisseur du pied de rail (RFT)	
SBA255D1	Ressort acier	Revêtement multicouche propriétaire	Sections de rail en T de 85 lb à 141 lb	42.67mm	50.8 mm	13.21 mm	

Table 2/2			
Référence catalogue	Diamètre (Ø)		
SBA255D1	12.7 mm		





AVERTISSEMENT

Les produits nVent doivent être installés et utilisés uniquement comme indiqué dans les feuilles d'instructions et les documents de formation de nVent. Les feuilles d'instructions sont disponibles sur www.nvent.com et auprès de votre représentant du service client nVent. Une installation incorrecte, une mauvaise utilisation, une mauvaise application ou tout autre défaut de respect total des instructions et des avertissements de nVent peut entraîner une défaillance du produit, des dommages matériels, des blessures corporelles graves et la mort et/ou annuler votre garantie.

North America

+1.800.753.9221 Option 1 – Customer Care Option 2 – Technical Support Europe

Netherlands: +31 800-0200135

France:

+33 800 901 793

Europe

Germany: 800 1890272 Other Countries: +31 13 5835404 **APAC**

Shanghai:

+ 86 21 2412 1618/19

Sydney:

+61 2 9751 8500



Notre gamme complète de marques:

CADDY ERICO HOFFMAN ILSCO SCHROFF TRACHTE

©2025 nVent. Toutes les marques et tous les logos nVent sont la propriété ou sont sous licence de nVent Services GmbH ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. nVent se réserve le droit de modifier les spécifications sans préavis.